

LA SIDRA DE LA SEMAINE

DE LA JEUNESSE LOUBAVITCH DE GRENOBLE

SOUCCOT-CHEMINI ASTERET, du 13/10 soir au 22/10
VEZOT HABERAKHA 22/10 - CHABBAT BERECHIT 26/10

01

LA PARACHA EN BREF

VEZOT HABERAKHA

Les lectures de la Torah de Souccot et de Chemini Atseret sont issues de Lévitique 22-23, Nombres 29 et Deutéronome 14-16. Elles détaillent les lois des moadim - "moments désignés" du calendrier juif pour y célébrer notre relation avec D.ieu, y compris les mitsvot de résider dans la Souccah (hutte recouverte de feuillage) et de prendre les "Quatre Espèces" lors de la fête de Souccot, les sacrifices apportés au Saint Temple de Jérusalem à Souccot et l'obligation de se rendre au Saint Temple pour "voir et être vu devant D.ieu" à chacune des trois fêtes de pèlerinage : Pessa'h, Chavouot et Souccot.

Le jour de Sim'hat Torah ("réjouissance de la Torah") nous concluons, et recommençons, le cycle annuel de la lecture de la Torah. Nous lisons d'abord la paracha de Vézot Habérahka (Deutéronome 33,1-34,12), qui relate les bénédictions que Moïse adressa à chacune des douze tribus d'Israël avant sa mort. Faisant écho aux bénédictions de Jacob, cinq générations auparavant, Moïse attribue à chaque tribu son rôle particulier au sein de la communauté d'Israël.

Vézot Habérahka raconte ensuite comment Moïse gravit le mont Nebo au sommet duquel il vit la Terre Promise. "Et Moïse, le serviteur de D.ieu, mourut là dans la terre de Moab, sur l'ordre de D.ieu [...] et nul n'a connu son tombeau jusqu'à ce jour." La Torah conclut en attestant qu'"Il ne s'est plus levé en Israël de prophète tel que Moïse, que D.ieu a connu face à face [...] à la main puissante et à toutes les choses redoutables que Moïse fit aux yeux de tout Israël."

Immédiatement après avoir terminé la Torah, nous la recommençons en lisant le premier chapitre de la Genèse (le début de la lecture de Chabbat prochain) qui décrit comment D.ieu créa le monde en six jours et comment Il cessa Son travail le septième jour, qu'Il sanctifia et bénit pour être un jour de repos.

BERECHIT : voir page 3

CHABBAT SOUCCOT 19/10 : ALL. 18h30 FIN 19h30
CHABBAT BERECHIT 26/10 : ALL. 18h18 FIN 19h19

Pose des Téfilines : à partir de 6h49 jusqu'au 13/10
à partir de 7h05 du 23 au 25/10

Heure limite Jusqu'au 17/10 1^{ère} h 9h50 2^{ème} h 10h34
du Chéma Du 18 au 26/10 1^{ère} h 9h55 2^{ème} h 10h39
Du 27 au 29/10 1^{ère} h 9h00 2^{ème} h 9h43

Chabbat Berechit : Bénédiction du mois

1^{er} et 2^{ème} jours de Roch 'Hodech : Mar. 29 et Mer. 30/10

Molad : Lun. 28/10 à 18h 34mn et 06 'halakim

Passage à l'heure d'hiver : Dim 27/10 à 3h00, il sera 2h00

CHABBAT CHALOM

1

VIVRE AVEC SON TEMPS

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

VIVRE DANS UN MONDE EN PLEINE MUTATION

L'un des aspects peu connus en ce qui concerne la fête de Souccot est son lien profond avec l'eau.

Roch Hachana possède une prière toute particulière que l'on récite près d'un point d'eau (*Tachli'h*).

L'eau occupe une place importante lors de Yom Kippour. En effet, à l'époque du Temple, en ce jour saint, le Cohen s'immergeait cinq fois dans l'eau du Mikvé et de nos jours, nous nous purifions par l'eau avant le début de la fête.

Mais la fête de Souccot est encore plus profondément attachée à l'eau. Le Talmud nous enseigne que durant la fête de Souccot, le Tout Puissant décide de la répartition de l'eau qu'Il donnera au monde. Le huitième jour de la fête, lors du commencement de la dernière partie de la liturgie, l'on prononce une prière bien particulière dans laquelle nous implorons D.ieu pour qu'Il nous donne la pluie et suffisamment d'eau. Et de fait, prier pour l'eau fera, à partir de ce moment, partie intégrante de chacune de nos prières et ce, jusqu'à Pessa'h.

A la suite du jugement pour l'eau, à Souccot, nous enseigne le Talmud (Roch Hachana 16a), le Peuple juif devait se livrer à une libation d'eau sur l'autel du Temple, chacun des jours de Souccot. L'eau était puisée à la source de Chiloa'h, à Jérusalem, la nuit précédente et cette cérémonie s'accomplissait dans d'extraordinaires exultations et allégresses. C'était l'occasion de célébrations, de danses et de chants qui duraient tout au long de chacune des nuits de Souccot. Cette cérémonie, appelée "*Beth Hachoevah*", est qualifiée par le Talmud comme l'événement le plus joyeux ayant jamais existé : "Celui qui n'a pas connu la joie de *Beth Hachoevah* n'a jamais vu de joie véritable de toute sa vie !"

Est-il possible que toutes ces manifestations festives soient suscitées par le jugement pour l'eau ? Et quelle est exactement la relation entre ce jugement et la fête de Souccot ? (*Suite p.2*)

MAZAL TOV !!! MAZAL TOV !!!

Lauriane Golda et Willy Krief sont heureux de vous faire part de la naissance du petit

Elie Léonard ״שׁ

Un grand Mazal Tov aux familles et grands-parents,
Denis Krief et Alain Elie & Daniele Dina Sarfati !

*Qu'ils l'élèvent dans le bonheur, la santé
et l'amour de la Torah*

VIVRE AVEC SON TEMPS

Suite de la page 1

Pour trouver la réponse à ces questions, observons la nature de l'eau.

L'eau présente une dichotomie intéressante. D'une part, elle est présente partout. Elle est dans pratiquement chacune de nos activités et nous ne pouvons survivre sans elle. Elle est essentielle à la vie. Et c'est pourquoi il est nécessaire qu'elle soit accessible à tout moment et partout où un être vivant peut se trouver. C'est donc la raison pour laquelle l'eau représente, par excellence, la stabilité et la permanence.

Cependant, l'eau est une commodité temporaire et instable. Elle fuit toujours. La goutte d'eau qui coule à l'instant même dans la rivière disparaît à jamais dans un temps si rapide qu'il est insaisissable. "L'eau qui coule sous les ponts" ne revient jamais.

Il semble donc que l'eau nous adresse un message : malgré l'apparente consistance et l'omniprésence que nous manifestons, nous sommes également des êtres qui changeons et évoluons constamment, jamais tranquilles. Et malgré ces changements perpétuels, nous continuons à être bien là.

La célébration de la fête de Souccot présente également ce double aspect.

D'un côté, la *Soucca* est désignée comme "un lieu de résidence". La Torah commande au Peuple Juif : "dans des cabanes, vous résiderez" (Lévitique 23 :42). Cette injonction consiste à se livrer à toutes nos activités de "résidence" dans la *Soucca*. Elle doit être le lieu où nous mangeons, étudions voire habitons constamment, pendant les sept jours de la semaine.

Mais par ailleurs, toute cette structure n'est construite que pour durer sept jours. Vivre quelque part, y résider pendant une semaine ne ressemble guère à s'y installer ! De surcroît, le toit de cette habitation dans laquelle nous demeurons, partie la plus importante de cet habitacle, est fait de branches détachées, de feuillages et de brindilles. Ce toit précaire nous rappelle constamment avec quelle facilité la *Soucca* peut s'affaisser et ce qu'il risque d'arriver si la pluie, qui semble souvent présente à cette occasion, venait à se frayer un joyeux chemin dans notre habitation sophistiquée !

Parmi les nombreux messages et enseignements de la fête des *Souccot*, il en est un qui évoque la dualité du changement permanent. Nous venons de vivre la période des fêtes, très solennelle et pleine d'inspiration, un moment où chaque juif redécouvre souvent ou réintègre le phénomène le plus permanent qui soit : le lien le plus profond de son âme avec notre Père en Haut. Ce même Père encourage Son peuple à, tout de suite et sans transition, résider pendant une semaine entière dans une structure matérielle des plus temporelles et à s'y engager dans les activités les plus matérielles comme manger, boire et s'y reposer.

Il apparaît alors que Souccot, c'est la vraie vie. Bouillonner dans la vie comme l'eau qui coule

et ne jamais rester en place. Constattement bouger et changer avec consistance.

Quand l'eau coule à Souccot, la fête de notre joie, nous réalisons à quel point nous sommes heureux et bénis de pouvoir célébrer la vie avec du sens et de l'enthousiasme et ne jamais être prisonniers de ses hauts et de ses bas.

Car, en dernier ressort, la vie est comparable à une grande roue : elle tourne. Parfois, la roue s'arrête de tourner mais elle ne reste jamais immobile longtemps. Ce qui arrive aujourd'hui ne sera plus d'actualité demain et ce qui surviendra demain durera plus ou moins longtemps mais jamais pour toujours.

S'inquiéter du présent ne nous mène nulle part. Nous sommes au meilleur de nous-mêmes lorsque nous nous rappelons de l'eau et de la cabane et comptons les bénédictions que nous possédons réellement. Concentrons-nous sur les bénédictions extraordinaires de la santé, des enfants, du toit qui est sur notre tête, des amis, de la communauté et de tout ce que nous possédons d'extraordinaire.

De plus, grâce à D.ieu, la roue est en train de se diriger vers le haut et de nous mener vers le prochain cycle de changement qui ne nous apportera que réjouissances et célébrations.

Sefer Hamitsvot du Rambam

Retrouvez cette étude dans son intégralité sur loubavitch.fr

Jeudi 10 Octobre

Mitsva positive n° 153 : Commandement que le Saint béni soit-Il nous a ordonné à propos du compte des mois et des années ; c'est le commandement de la sanctification du mois.

Mitsva positive n° 59 : Commandement nous incombant de faire sonner des trompettes au Temple lors de tous les sacrifices saisonniers.

Vendredi 11 Octobre

Mitsva positive n° 59 : Commandement nous incombant de faire sonner des trompettes au Temple lors de tous les sacrifices saisonniers.

Chabbat 12 Octobre

Mitsva positive n° 59 : Commandement nous incombant de faire sonner des trompettes au Temple lors de tous les sacrifices saisonniers.

Lois de la Meguila et 'Hanouka Chap 1 et 2.

Dimanche 13 et Lundi 14 Octobre

Lois de la Meguila et 'Hanouka Chap 3 et 4

Mitsva positive n° 213 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de prendre une femme pour épouse en suivant la procédure consacrée ("Kiddouchin") : en lui remettant un objet de valeur ou par un acte écrit ou par la cohabitation.

Mardi 15 Octobre

Mitsva négative n° 355 : C'est l'interdiction qui nous a été faite d'avoir des relations intimes sans contrat et consécration préalables du mariage.

Mercredi 16 et Jeudi 17 Octobre

Mêmes études que celle du 15 Octobre.

Vendredi 18 et Chabbat 19 Octobre

Mitsva négative n° 262 : C'est l'interdiction qui a été faite au maître d'une servante juive, s'il l'a épousée, de l'affliger, c'est-à-dire de réduire .../...

.../... les dépenses de nourriture et d'habillement en sa faveur, ni ses droits conjugaux, ce qui aurait pour effet de lui causer peine et souffrance.

Dimanche 20 et Lundi 21 Octobre

Mitsva positive n° 212 : Il s'agit du commandement nous incombant de procréer et de nous multiplier et de contribuer à perpétuer l'espèce.

Mardi 22 et Mercredi 23 Octobre

Mitsva positive n° 222 : Il s'agit du commandement qui nous enjoint de divorcer d'une femme par un acte de divorce, si nous voulons divorcer, comme il est dit : "Il lui écrira un libellé de divorce".

Jeudi 24 et Vendredi 25 Octobre

Mitsva négative n° 356 : Il nous est défendu de reprendre la femme qu'on a répudiée après qu'elle ait épousé quelqu'un d'autre.

Chabbat 26 Octobre

Mitsva négative n° 356 : Il nous est défendu de reprendre la femme qu'on a répudiée après qu'elle ait épousé quelqu'un d'autre.

Mitsva positive n° 216 : Il s'agit du commandement selon lequel un beau-frère doit épouser la veuve de son frère décédé sans laisser de postérité.

Dimanche 27 Octobre

Mitsva positive n° 217 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint selon lequel la veuve du défunt doit accomplir à l'égard de son beau-frère qui ne veut pas l'épouser le rite du déchaussement.

Lundi 28 Octobre

Mitsva négative n° 357 : C'est l'interdiction qui a été faite à tout homme autre que son beau-frère d'avoir des relations intimes avec la "Yebamah" (veuve de son frère décédé sans laisser de postérité), tant qu'elle est soumise à l'obligation du lévirat.

ETINCELLES DE MACHIA'H

UNE NOUVELLE TORAH ?

Il nous est enseigné (Vayikra Rabba 13 : 3 paraphrasant Isaïe 51 : 4) qu'au temps de Machia'h "une nouvelle Torah sortira de Moi". Il est pourtant clair que la Torah, Sagesse de D.ieu, ne changera jamais. Du reste, les textes soulignent : "Cette Torah-là ne sera jamais changée". Dès lors, que signifie cette "nouvelle Torah" ?

Aujourd'hui, la Torah nous apparaît sous la forme de récits comme ceux de Lavan ou de Bilam. Lorsque le Machia'h viendra, les secrets cachés dans ces récits se dévoileront. Il se révélera alors comment ce qui semble être de simples histoires parle profondément de D.ieu. C'est ce que signifie les mots "sortira de Moi" : il apparaîtra comment toute la Torah est une manière de dire la Divinité. (*d'après Kéter Chem Tov, sec. 84, 242*) H.N.

LE RÉCIT DE LA SEMAINE

LA REPOSE ÉTAIT DANS LE SABLE

La guerre éclata durant la journée la plus sacrée du calendrier juif en 1973. Pris de court, les réservistes furent réquisitionnés dans leurs synagogues pour se battre à toutes les frontières du petit pays d'Israël attaqué de toutes parts. Portant encore leur *Talit* (châle de prière) sur l'épaule, les jeunes gens et leurs pères montèrent sans un mot dans les camions qui les amèneraient sur le champ de bataille.

Arié Dov Schwartz était justement prêt : il aurait normalement dû se présenter le lendemain du jeûne pour accomplir sa période de réserve et il avait donc bien préparé sa valise personnelle et surtout son matériel de secouriste militaire, qui devrait hélas s'avérer bien utile dans les semaines qui suivraient.

Il était né en Roumanie, à Klausenbourg en Transylvanie. Son père avait été colonel dans l'armée hongroise pendant la Première Guerre mondiale. Quand la Seconde Guerre mondiale avait éclaté, la famille Schwartz avait voulu monter en Erets Israël mais les autorités soviétiques l'en avait empêchée. Ce n'est qu'à la fin de la guerre que toute la famille avait pu enfin accomplir son rêve : jouir d'une vie tranquille sur la terre des ancêtres - mais le rêve devait être de courte durée car le jeune Etat devait faire face à de nombreux ennemis.

La famille n'était pas vraiment pratiquante, mais quand Arié approcha l'âge de la Bar Mitsva, ses parents l'envoyèrent prendre des cours auprès de Rav Naftali Roth à Jérusalem. Rav Roth est un éducateur exceptionnel et il sut parler à cet enfant, répondre calmement à ses questions tout en lui enseignant les fondements de la tradition. Quand Arié effectua son service militaire, il se spécialisa dans les soins aux blessés et leur évacuation du champ de bataille. Ce jour de Kippour, il savait intuitivement que la guerre serait très dure, qu'il y avait sans doute déjà de lourdes pertes humaines et de nombreux blessés. Peut-être devrait-il évacuer des soldats d'un tank en feu ou ramper pour ramener un pilote dont l'avion serait tombé en terrain ennemi pour éviter qu'il ne soit fait prisonnier. Les sirènes hurlaient dans tout le pays : les prières de Yom Kippour étaient sur toutes les lèvres, même les Israéliens les plus endurcis avaient conscience que la sainteté du jour les protégerait.

Sa première mission devait être sur le plateau du Golan. Bien que largement minoritaires, les soldats israéliens se battirent avec courage.

- Il y a un tank dont le moteur a cessé de fonctionner ! entendit-il crier dans son poste de radio.

Le tank en question était cerné de toutes parts de véhicules de l'armée syrienne, et

leurs soldats se réjouissaient déjà d'une telle prise de guerre. A cet instant, Arié ressentit qu'il n'était pas seul. Pourtant son tank était ancien, et il ne disposait pas de munitions quand il tenta de retrouver le tank en danger. Mais le Ciel était avec lui et il localisa rapidement l'engin. Il réussit même à remettre le moteur en état de marche. C'est alors qu'arriva la tragédie : alors que le commandant du tank s'appêtait à reprendre la commande de son véhicule, il reçut une balle dans la tête et mourut sur le coup. Arié éclata en sanglots, lui qui croyait ne plus être capable de ressentir de telles émotions.

Mais il se reprit et tourna la tête en direction des tirs. Horrifié, il aperçut un tank syrien qui s'avavançait vers lui, pointant son canon de façon menaçante. Les instants suivants lui parurent durer une éternité. Arié et le commandant syrien se faisaient face et s'observaient. En une fraction de seconde, Arié se souvint de chaque instant de sa vie comme dans un film : conscient que c'était là ses derniers instants, il prenait déjà congé en pensée de tous les siens et se préparait au pire. L'ennemi était maintenant si proche de lui qu'il n'y avait plus aucun espoir.

Mais soudain, le plus incroyable se produisit : le tank syrien recula. Sans raison. Et disparut comme il était venu !

Les pensées se bousculèrent dans l'esprit d'Arié : "Que s'est-il passé ? Pourquoi ai-je été épargné ?". Ces questions existentielles restèrent sans réponse pendant quelques jours et ne cessaient de le tracasser.

Entretemps, il fut envoyé sur le front sud, et en route, son commando prit en stop un autre réserviste d'une quarantaine d'années. Mais durant tout le trajet, celui-ci resta silencieux et personne ne prêta réellement attention à lui.

Soudain, au milieu de nulle part, dans le sable du désert du Sinaï, au détour d'une route, les soldats aperçurent un "bâtiment" fragile, presque surréaliste et sorti d'une autre époque : une Souccah ! Incrédules, les soldats stoppèrent et un 'Hassid barbu les invita joyeusement à entrer se rafraîchir dans la cabane recouverte de branchages, boire et accomplir la Mitsva de la Souccah et des Quatre Espèces. Heureux de se dégourdir les jambes tout en ayant la possibilité d'accomplir des Mitsvot, les soldats acceptèrent volontiers l'invitation. Tous sauf un : celui qui ne parlait pas et ne s'intéressait apparemment à rien. Arié insista, le tira par la manche mais celui-ci refusait obstinément d'accomplir un quelconque geste religieux, même en pleine guerre, même dans le désert où la Torah avait été donnée par D.ieu Lui-même à Moïse et au peuple juif tout entier. Malgré tous ses arguments, Arié ne parvenait pas à le persuader jusqu'à ce qu'il propose : "Au moins, fais-le pour moi puisque je t'ai rendu service en te prenant en stop !". L'homme ne pouvait plus refuser : il prit le Loulav qu'on lui tendait et répéta la bénédiction mot à mot. Mais ses mains tremblaient et il éclata soudain en sanglots incontrôlables, puis s'évanouit !

On s'empressa de le ranimer, on lui fit boire de l'eau et il se reprit :

"Je n'étais qu'un enfant durant la Shoah et j'ai vécu les pires horreurs qu'on puisse imaginer.

Toute ma famille a été massacrée devant mes yeux. Et moi, j'ai été "sélectionné" pour vivre, pour survivre à tout cela. Je n'ai pas compris alors pourquoi j'étais resté en vie : quel sens peut avoir une vie sans tous ceux qui m'étaient chers ? J'étais en colère contre le Créateur de ce monde absurde et j'ai décidé de rompre tout lien avec Lui. Aujourd'hui, c'est la première fois que j'ai accompli une Mitsva depuis plus de 35 ans, j'ai parlé au bon D.ieu et c'est pour cela que j'ai autant pleuré !"

Il se tut et tous ses compagnons se turent également, trop émus de vivre cet instant de vérité d'une intensité sans pareille, là, en pleine guerre, sous le soleil brûlant du Sinaï.

Quant à Arié, il avait enfin la réponse à ses questions : s'il avait été épargné par le conducteur syrien du tank ennemi, c'était pour qu'il parvienne à persuader un autre Juif de renouveler son lien avec son Créateur...

Sicht Hachavoua n° 1499, traduction F Lubecki

LA PARACHA EN BREF (SUITE)

BERECHIT (GENÈSE 1,1 - 6,8)

D.ieu crée le monde en six jours. Le premier jour, Il fait les ténèbres et la lumière. Le second, Il forme les cieux, séparant les eaux d'en bas de celles d'en haut. Le troisième jour, Il rassemble les eaux et fait apparaître la terre, ordonne la croissance des végétaux et des arbres fruitiers. Le quatrième, Il fixe la position du soleil, de la lune et des étoiles qui "serviront de signes pour les fêtes, pour les jours et pour les années" ainsi que pour illuminer la terre. Les poissons, les oiseaux et les animaux rampants sont créés le cinquième jour. Les animaux terrestres, le bétail le sont le sixième jour ainsi que l'être humain. Et D.ieu "se reposa le septième jour de toute Son œuvre qu'Il avait faite".

L'homme est fait de la poussière de la terre que D.ieu forme et dans laquelle Il insuffle, par les narines, un souffle de vie, et l'homme devint "une âme vivante".

D.ieu considère qu'"il n'est pas bon que l'homme soit seul". D.ieu prend "l'une de ses côtes" à partir de laquelle Il forme la femme.

Adam et 'Hava sont placés au Jardin d'Eden. Il leur est commandé de ne pas consommer du fruit de "l'Arbre de la Connaissance du Bien et du Mal". Le serpent persuade 'Hava de violer ce commandement et elle partage le fruit prohibé avec son mari. Il est alors décrété que l'homme connaîtra la mort, retournant à la poussière dont il a été formé. Il lui est annoncé que dorénavant "c'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain". L'homme est banni du Jardin d'Eden.

'Hava donne naissance à deux fils : Caïn et Abel. Caïn se querelle avec son frère et le tue. Il devient un fugitif, errant sur la terre. Un troisième fils naît à Adam et 'Hava, Seth dont le descendant à la dixième génération, Noé, est le seul Juste dans un monde corrompu.

LE COIN DE LA HALAKHA

QUE FAIT-ON A SOUCCOT ?

"Dans des Souccot, vous habiterez durant sept jours (...) afin que vos générations sachent que c'est dans des Souccot que J'ai fait habiter les enfants d'Israël lorsque Je les ai fait sortir du pays d'Egypte". (Lévitique 23:42). Chaque Juif prend ses repas dans une Souccah, une cabane recouverte de branchages depuis dimanche soir 13 Octobre jusqu'à Chemini Atsérét inclus, c'est-à-dire lundi après-midi 21 Octobre. On essaiera d'habituer les petits garçons à prendre aussi leur repas dans la Souccah. Les femmes ne sont pas astreintes à ce commandement. Il est recommandé d'avoir des invités dans la Souccah.

Avant d'y manger du pain ou du gâteau, ou d'y boire du vin, on dira la bénédiction adéquate suivie de la bénédiction : "**Baroukh Ata Ado-naï E-lohénoù Mélékh Haolam Achèr Kidéchanou Bémitvotav Vetsivanou Léchév Bassouccah**" - "Béni sois-Tu, E.ternel notre D.ieu, Roi du monde, Qui nous as sanctifiés par Ses Commandements et nous as ordonné de résider dans la Souccah".

Dimanche soir 13 Octobre, après avoir mis quelques pièces à la Tsedaka (charité), avant 18h38, les femmes mariées allument au moins deux bougies (les jeunes filles et les petites filles allument une bougie) ainsi qu'une bougie de 48 heures avec les bénédictions suivantes :

1) "**Baroukh Ata Ado-naï E-lohénoù Mélékh Haolam Achèr Kidéchanou Bémitvotav Vetsivanou Lehadlik Nèr Chel Yom Tov**" - "Béni sois-Tu, E.ternel notre D.ieu, Roi du monde, Qui nous as sanctifiés par Ses Commandements et nous as ordonné d'allumer la lumière de la fête".

2) "**Baroukh Ata Ado-naï E-lohénoù Mélékh Haolam Chéhé'héyanou Vekiyemanou Vehiguianou Lizmane Hazé**" - "Béni sois-Tu, E.ternel notre D.ieu, Roi du monde, Qui nous a fait vivre et exister et parvenir à cet instant".

Lundi soir 14 Octobre après 19h38, elles allument les bougies avec les mêmes bénédictions à partir de la bougie de 48 heures allumée avant la fête.

Mardi soir 15 Octobre, la fête se termine à 19h37 et on récite la Havdala dans la Souccah (sans bougie et sans épices odorantes).

A partir du lundi matin 14 Octobre et jusqu'au dimanche 20 Octobre inclus (excepté Chabbat), on récite chaque jour la bénédiction sur les "quatre espèces" (cédrat, branche de palmier, feuilles de myrte et feuilles de saule) :

1) "**Baroukh Ata Ado-naï E-lohénoù Mélékh Haolam Achèr Kidéchanou Bémitvotav Vetsivanou Al Netilat Loulav**" - "Béni sois-Tu, E.ternel notre D.ieu, Roi du monde, Qui nous as sanctifiés par Ses Commandements et nous as ordonné de prendre le Loulav".

La première fois, on ajoute : 2) "**Baroukh Ata Ado-naï E-lohénoù Mélékh Haolam Chéhé'héyanou Vekiyemanou Vehiguianou Lizmane Hazé**".

Vendredi 18 Octobre avant 18h30, les femmes et filles allument les bougies de Chabbat avec la bénédiction :

Baroukh Ata Ado-naï E-lohénoù Mélékh Haolam Achèr Kidéchanou Bémitvotav Vetsivanou Lehadlik Nèr Chel Chabbat Kodèch.

Béni sois-Tu E.ternel notre D.ieu, Roi du monde, Qui nous as sanctifiés par Ses Commandements et nous as ordonné d'allumer la lumière du saint Chabbat.

Samedi soir 19 Octobre : fin 19h30 - Hochana Rabba - les hommes restent éveillés toute la nuit, lisent le livre de Devarim (Deutéronome) puis le livre de Tehilim (Psaumes). Dans certaines communautés, on mange dans la Souccah des pommes rouges trempées dans le miel.

Dimanche matin 20 Octobre, Hochana Rabba, la prière est particulièrement longue.

On fait sept fois le tour de la "Bimah" au centre de la synagogue puis on frappe cinq fois le bouquet de 5 "Hochaanot" (branches de saule) par terre comme l'ont enseigné les Prophètes.

Dimanche soir 20 Octobre, Chemini Atseret. Après avoir mis quelques pièces à la Tsedaka (charité), avant 18h26, les femmes mariées allument au moins deux bougies (les jeunes filles et les petites filles allument une bougie) plus une bougie de 48 heures avec les bénédictions suivantes :

1) "**Baroukh Ata Ado-naï E-lohénoù Mélékh Haolam Achèr Kidéchanou Bémitvotav Vetsivanou Lehadlik Nèr Chel Yom Tov**" - "Béni sois-Tu, E.ternel notre D.ieu, Roi du monde, Qui nous as sanctifiés par Ses Commandements et nous as ordonné d'allumer la lumière de la fête".

2) "**Baroukh Ata Ado-naï E-lohénoù Mélékh Haolam Chéhé'héyanou Vekiyemanou Vehiguianou Lizmane Hazé**" - "Béni sois-Tu, E.ternel notre D.ieu, Roi du monde, Qui nous a fait vivre et exister et parvenir à cet instant".

On mange dans la Souccah, mais sans bénédiction.

Lundi matin 21 Octobre, on récite la prière de Yizkor à la mémoire des parents disparus. On mange dans la Souccah sans bénédiction.

Lundi soir 21 Octobre, c'est Sim'hat Torah. Après 19h27, les femmes mariées allument à partir de la bougie de 48 h au moins deux bougies (les jeunes filles et les petites filles allument une bougie) avec les bénédictions suivantes :

1) "**Baroukh Ata Ado-naï E-lohénoù Mélékh Haolam Achèr Kidéchanou Bémitvotav Vetsivanou Lehadlik Nèr Chel Yom Tov**" - "Béni sois-Tu, E.ternel notre D.ieu, Roi du monde, Qui nous as sanctifiés par Ses Commandements et nous as ordonné d'allumer la lumière de la fête".

2) "**Baroukh Ata Ado-naï E-lohénoù Mélékh Haolam Chéhé'héyanou Vekiyemanou Vehiguianou Lizmane Hazé**" - "Béni sois-Tu, E.ternel notre D.ieu, Roi du monde, Qui nous a fait vivre et exister et parvenir à cet instant".

On danse joyeusement avec la Torah autour de la Bimah dans la synagogue. On ne mange plus dans la Souccah.

Tous les soirs de Souccot, on organise, si possible même dans la rue, une fête joyeuse, *Sim'hat Beth Hachoeva*.

Mardi soir 22 Octobre à 19h25, la fête se termine et on récite la Havdala sans bougie tressée et sans épices odorantes. *F.L.*

La Souccah de l'Ecole Juive de Grenoble sera ouverte pour tous les repas à la communauté

**SPECIAL SIM'HA
BETH HACHOEVA**

**Un repas communautaire
aura lieu le
Mercredi 17 Octobre à 18h00
avec animation musicale !**

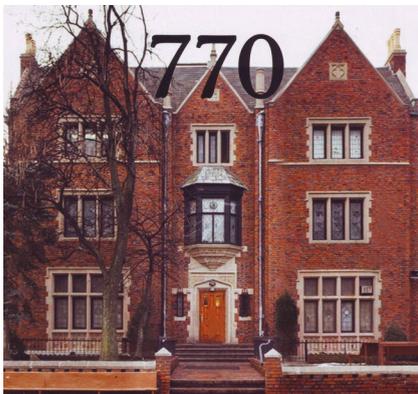


Réservation au 06 09 51 40 24

P.A.F. Famille 60 €, Adulte 13 €, Etudiant/enfant 10 €

**Le Beth 'Habad et les enfants
de l'Ecole Juive de Grenoble
vous souhaitent une très belle année 5780 !**

Libre d'impression - Veuillez ne pas transporter pendant le Chabbat dans le domaine public



LA SIDRA DE LA SEMAINE

Directeur Rav Lahiany

Diffusion Alter Goldstein - Arié Rosenfeld

Beth 'Habad / Ecole Juive de Grenoble

10, rue Lazare Carnot 38000 Grenoble

Tel 04 85 02 84 47

grenoblehabad@gmail.com

ecolejg38@gmail.com

www.habadgrenoblealpes.com

